



En grève le jeudi 31 janvier

A l'appel de CGT, FSU et Solidaires

Ça bouge déjà dans certains secteurs de l'Éducation

Depuis le mois de décembre, à l'IUFM de Rouen, les professeurs stagiaires se mobilisent pour dénoncer les pressions et la surcharge de travail que leur imposent le rectorat.

Dès la rentrée de janvier, plusieurs LP à Dieppe, Vernon, Les Andelys et Petit-Quevilly se sont mis en grève pour protester contre des fermetures de sections. Jeudi 17 plus de 120 collègues des LP en lutte se sont rassemblées devant le rectorat.

Dans les établissements, les DHG reçues sont catastrophiques et les suppressions de postes sont – encore une fois – très nombreuses. Il faut non seulement rejeté ces dotations lors des CA mais également construire la mobilisation par la grève.

En Ile de France, les professeurs des écoles se sont mis en grève contre les changements de rythmes scolaires que veut imposer V. Peillon.

Dores et déjà la CGT Educ'action de Seine Maritime appelle avec SUD Education à une journée de grève dans le premier degré le 4 février.

**LE CHANGEMENT
C'EST...
TOUT DE SUITE !!!**



La politique menée par V. Peillon et son projet de loi s'inscrivent dans la continuité de celles des gouvernements précédents.

Le projet de loi Peillon poursuit la déréglementation de l'éducation nationale (avec la décentralisation et la contractualisation) et constitue une menace pour nos conditions de travail (voir verso).

Nous revendiquons :

- Le retrait du projet de loi Peillon.
- Le rétablissement des postes supprimés (80 000 depuis 2007)
- La baisse des effectifs par classe : 25 maximum et 20 en éducation prioritaire
- L'abrogation des contre-réformes des précédents gouvernements (Loi Fillon, bac pro 3 ans, réforme du lycée, ...)
- Le retrait du projet sur les rythmes scolaires.

Avec toute la fonction publique, nous revendiquons:

- La fin de l'austérité : le budget ne permettra pas de recréer les postes supprimés et de répondre aux besoins réels.
- L'abandon de la RGPP, même rebaptisée MAP
- La titularisation immédiate et sans condition de tous les personnels précaires.
- Une augmentation uniforme des salaires : 300 euros pour tous.
- L'abrogation du jour de carence.

Dans l'éducation et la fonction publique, mobilisons-nous pour que ça change !



**TOUS EN GREVE
LE JEUDI 31 !**

MANIFESTONS

Rouen 10h30 Cours Clemenceau

Le Havre 10h30 Franklin

Evreux 14h Préfecture

AG de grévistes

Rouen – Halle aux Toiles – 14h30

CGT Educ'action

26 av. Jean Rondeaux - 76108 ROUEN cedex

✉ cgteduc.acrouen@gmail.com

Elus Lycées Pro ☎ 06 79 56 96 26

Elus Collèges/Lycées ☎ 07 77 23 29 69

Elu Ecoles ☎ 06 70 68 97 24

Non à la loi d'orientation Peillon !

Ce projet de loi n'est aucunement en rupture avec la loi Fillon de 2005 et avec les multiples « réformes » néfastes de Darcos et cie. A cela s'ajoutent des menaces pour les personnels.

Une déréglementation généralisée

L'autonomie des établissements, et donc leur mise en concurrence, sont renforcées. L'arbitraire des « supérieurs hiérarchiques » progresse d'autant. Les collectivités locales et les entreprises joueront un rôle grandissant et les inégalités vont se creuser.

Les Conseillers d'orientation

psychologue sont les premières victimes de cette déréglementation. Ils vont passer sous la tutelle de la région.

La carte des formations professionnelles initiales et la carte des formations en apprentissage seront transférées aux régions, lesquelles interviendront dans les décisions de l'État en matière de structure pédagogique.

Le caractère national des programmes et des horaires est menacé par la mise en place de « pratiques différenciées », de « modules d'enseignements complémentaires » au tronc commun, et de « stages ». C'est un

enseignement à la carte qui s'annonce. Le contrôle continu pour les examens se répand de plus en plus

Une menace pour nos conditions de travail

Peillon a annoncé qu'il voulait « redéfinir » le métier d'enseignants et nos services. Il a même pris en exemple l'Allemagne où les enseignants du secondaire assurent un service de 25 heures et où la bivalence est généralisée. Partout la charge de travail augmente et les conditions empirent, et pour beaucoup trop la souffrance au travail aussi !

Ce projet de loi n'est pas amendable.



Il faut un mouvement d'ensemble de l'éducation pour le repousser

Dans les LP, la régionalisation et la casse de l'enseignement professionnel public

La réforme du Bac pro 3 ans est maintenue. A cela s'ajoute aujourd'hui la volonté d'octroyer à la Région la mainmise sur la formation professionnelle en lui donnant la gestion de la carte des formations, alors même que les Régions cherchent à développer l'apprentissage. Dans l'académie de Rouen 2/3 des CAP ne sont pas dispensés en Lycée Professionnel public. De surcroît, des sections, y compris parmi celles qui sont porteuses d'emplois, sont fermées sans aucune concertation, diminuant ainsi l'offre de formation et rendant de plus en plus difficile l'orientation des élèves.

Dans l'académie, on compte plus de 19 fermetures (ou réduction de capacités) de sections pour 2 ouvertures (ou augmentation de capacités)"

Dans les collèges...Toujours la galère

Les classes sont surchargées et, dans de très nombreux collèges, les classes inférieures à 25 sont devenues l'exception. Les conditions de travail sont donc très dégradées : stress, fatigue, difficulté à gérer des classes trop chargées, nouvelles tâches (livret de compétences, réunions hors temps de travail...), de nombreux collègues doivent travailler sur deux ou trois établissements

Mais c'est encore la suppression de 16 postes dans les collèges de la Seine-Maritime pour la rentrée 2013

Dans les lycées ? Tout s'aggrave

La réforme du lycée de Chatel continue à être mise en œuvre. L'autonomie des établissements se renforce : La concurrence se développe à tous les niveaux. Le temps consacré à l'enseignement disciplinaire se réduit alors qu'augmente celui consacré à l'accompagnement, à l'orientation, la coordination pour organiser les groupes de compétences, La mise à mort de la voie technologique industrielle (STI) se poursuit.

Mais c'est encore la suppression de 20 postes dans les lycées de l'académie de Rouen la rentrée 2013 !

Dans les écoles : la loi d'orientation et la réforme des rythmes scolaires, c'est NON

Dans les écoles, une augmentation du temps de travail – sous prétexte de la réforme des rythmes scolaires – est déjà actée par le gouvernement. Concrètement, cela va se traduire par une **augmentation de l'amplitude de travail** avec une demi-journée supplémentaire devant les élèves et le report de fait au mercredi après-midi ou au samedi matin des formations, animations et réunions de concertation. Cette réforme n'est qu'un prétexte pour instaurer les Projets Éducatifs Territoriaux pilotés par les collectivités locales. C'est la voie ouverte vers la décentralisation de certaines de nos missions d'enseignements aux collectivités locales entraînant une confusion de notre métier. C'est aussi la volonté de nous recentrer vers les apprentissages fondamentaux du socle commun que nous combattons.

Dans les services administratifs, encore et toujours des suppressions de postes

Si 100 postes sont créés à l'échelle nationale, deux sont supprimés dans l'académie. Qui pourrait croire que les administratifs dont les effectifs ont subi une véritable saignée ces dernières années et dont la charge de travail s'alourdit sans cesse soient trop nombreux ! A cela s'ajoute le maintien de la PFR, une prime « au mérite », tout comme les entretiens d'évaluation. Ces mesures synonymes d'arbitraire doivent être abrogées, comme l'a été le décret Chatel pour les enseignants.